



Volet thématique « Jeunesse, emploi et migration »

Résumé des résultats clés et réalisations

Problématique

Jeunesse, emploi et migration

La population jeune n'a jamais été aussi nombreuse, 1,3 milliard de jeunes vivent dans des pays en développement. La crise financière mondiale et le ralentissement économique ont engendré la plus importante cohorte de jeunes sans emploi à ce jour, et 80,7 millions de jeunes avaient des difficultés à trouver un emploi en 2009.

Le chômage des jeunes est un défi mondial qu'il convient d'aborder non seulement sous l'angle de l'emploi mais également du point de vue de ses conséquences en termes de migration : il pousse ainsi chaque année un nombre croissant de jeunes à migrer au sein de leur pays ou vers l'étranger, en quête de moyens de subsistance et d'autres opportunités.

Volet thématique « Jeunesse, emploi et migration » du Fonds OMD

La formulation et la gestion de politiques intégrées en matière d'emploi des jeunes, en matière sociale et en matière de migration est un domaine dans lequel beaucoup de pays ne possèdent que peu d'expérience. C'est dans ce contexte que le volet thématique « Jeunesse, emploi et migration » a été conçu, afin de travailler avec les gouvernements à l'amélioration de la cohérence politique des interventions visant les groupes à risque de la population, à la réduction des risques de pauvreté et de vulnérabilité, et en parallèle, à l'autonomisation des jeunes en vue d'une plus grande mobilité socio-économique.

Le volet thématique « Jeunesse, emploi et migration » vient en aide à des pays aux environnements opérationnels complexes, où les jeunes sont invariablement désavantagés. Bien que chacun des 15 Programmes conjoints de ce volet thématique ait été spécifiquement défini en fonction du contexte propre à chaque pays, ils partageaient tous un même objectif, à savoir accroître les chances des jeunes d'accéder à un travail décent, d'exercer comme travailleur indépendant ou encore de pouvoir bénéficier d'opportunités d'entrepreneuriat, de même que promouvoir le respect des droits fondamentaux des jeunes. Ces Programmes conjoints ont également travaillé à encourager l'inclusion sociale et à améliorer la situation des migrants.

Réalisations et résultats

L'analyse a identifié cinq grands domaines d'intervention et leurs résultats, s'appuyant sur le renforcement des institutions et le développement des capacités afin d'engendrer un changement durable au niveau national et local.

Sensibilisation à la problématique de l'emploi des jeunes

Des campagnes de promotion et de communication ciblées ont contribué à améliorer la compréhension de la problématique de l'emploi des jeunes chez les intervenants institutionnels et les partenaires sociaux ainsi que dans le secteur privé et la société civile, sous l'angle de thèmes tels que la pauvreté, les discriminations à l'encontre des femmes, l'inclusion sociale et les disparités régionales. Elles ont contribué à construire un consensus autour d'objectifs visant à aider les jeunes et à progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'aide apportée a également permis de sensibiliser le grand public et les bénéficiaires directs, et de les informer concernant leurs droits élémentaires et les moyens d'accéder à des services essentiels, notamment les jeunes défavorisés, les travailleurs immigrés et les femmes travaillant dans le secteur peu rémunérateur des travaux domestiques.



Élargissement des connaissances concernant les défis et difficultés rencontrés par les jeunes

Dans plusieurs pays, les recherches et analyses menées ont renforcé la compréhension des multiples facettes des défis rencontrés par les jeunes de différentes régions et communautés, les barrières à l'emploi pour les groupes les plus vulnérables de la population, ainsi que les liens entre chômage des jeunes, migration et inclusion sociale. Les connaissances assemblées ont permis d'éclairer et d'informer l'élaboration de politiques, et de renforcer les moyens institutionnels pour la formulation de nouveaux indicateurs de suivi des populations jeunes ainsi que la collecte et l'analyse de statistiques. Le résultat est un environnement politique progressivement plus réactif face aux besoins des jeunes.

Renforcement des politiques et institutions

D'importantes avancées ont été réalisées dans l'intégration d'objectifs pour l'emploi des jeunes au sein des politiques de développement nationales et des cadres de planification pour les groupes les plus à risque, notamment les femmes, les minorités ethniques, les travailleurs immigrés, les rapatriés et les enfants de familles immigrées. Dans certains pays, le soutien apporté par les Programmes conjoints a conduit à tester des approches innovantes permettant d'accroître l'accès à la protection sociale et/ou d'améliorer la gouvernance en matière de migration, c'est-à-dire d'en minimiser les risques et d'en renforcer les impacts positifs. Les politiques et les plans d'action pour l'emploi ont également été renforcés dans plusieurs pays

au niveau régional et local, tout comme les cadres légal et administratif pour la création des entreprises.

Dans plusieurs pays, le soutien apporté par les Programmes conjoints a permis de transformer des intentions politiques et des priorités en actions mesurables, sous la forme de plans d'action pour l'emploi des jeunes. Une importante avancée est l'allocation effective de moyens de financement au niveau national et régional pour le soutien de ces plans d'action, soit via les cadres budgétaires existants soit via la création de fonds pour l'emploi des jeunes, ainsi que le pilotage de modèles alternatifs pour le financement des interventions en faveur de l'emploi des jeunes au niveau local, par exemple les programmes de financement solidaire.

La création de nouveaux départements gouvernementaux, la formalisation de groupes de travail interministériels et la facilitation d'un dialogue participatif entre de multiples intervenants ont également contribué à améliorer la coordination des acteurs responsables des questions liées aux jeunes et à fournir des réponses plus cohérentes aux besoins des jeunes, tout en minimisant les initiatives redondantes. Des mécanismes de coordination ont offert un espace de dialogue, de collaboration et de planification stratégique aux jeunes, aux institutions publiques et aux organisations de la société civile. Le travail de conception des politiques et plans d'action a en effet été exploité pour permettre aux jeunes de faire plus largement entendre leur voix dans le développement des politiques et programmes.

Actions sur mesure pour les jeunes (projets pilotes)

Des projets pilotes ciblés ont amélioré l'accès à une éducation de qualité et à des opportunités de formation pour les jeunes, notamment un meilleur équilibre entre l'enseignement secondaire et professionnel d'une part, et les compétences demandées par les économies locales d'autre part. Au travers de structures de soutien des jeunes, les projets pilotes ont également facilité la création et la validation de mesures actives sur le marché du travail en faveur des jeunes possédant un faible niveau d'études ou ne possédant pas de qualifications formelles. La formation à l'entrepreneuriat a contribué à promouvoir le travail indépendant et la création d'entreprises, et les opportunités des secteurs locaux productifs ont été explorées et favorisées par un accès accru



aux institutions de crédit.

Renforcement des capacités de gestion et mise à disposition des services de soutien aux jeunes

Les Programmes conjoints ont contribué à renforcer les moyens techniques, fonctionnels et opérationnels clés au sein des institutions nationales, des ministères et départements, des services publics pour l'emploi ainsi que des autorités régionales et locales en charge de la jeunesse, avec des formations axées sur l'évaluation des besoins et priorités institutionnels.

Le renforcement explicite de services locaux de soutien aux jeunes, par exemple les One-Stop-Shops, les centres pour l'emploi des jeunes et les centres de ressources, a permis de diversifier l'assistance proposée aux jeunes au sein des collectivités et a ouvert l'accès à des services de médiation, de conseil, de soutien psychosocial, d'éducation, d'évaluation des aptitudes, d'aide à l'entrepreneuriat et de formation professionnelle pour les groupes les plus vulnérables. Une avancée significative pour plusieurs Programmes conjoints est le rôle plus actif endossé par les services d'encadrement des jeunes et les municipalités dans le soutien aux jeunes défavorisés, grâce à la formation reçue pour la promotion, les éducateurs et la fourniture de services aux jeunes.

Conclusions



Enseignements

L'analyse visait à dégager les enseignements de trois années de mise en œuvre de Programmes conjoints dans 15 pays. Elle a tout d'abord examiné les facteurs facilitant la formulation et la mise en œuvre de politiques et de programmes pour l'emploi des jeunes et la prise en charge de la migration, et contribuant également à la réussite et la durabilité desdits programmes et politiques. Plusieurs enseignements importants sont à retirer du travail abattu par les Programmes conjoints eu égard à la conception des politiques et projets pilotes ciblant les jeunes défavorisés. L'analyse s'est également attachée aux facteurs facilitant le déploiement d'actions sur mesure en faveur des jeunes. Elle examine enfin les enseignements des Programmes conjoints concernant les stratégies de coopération technique au niveau national.

Recommandations

Pour conclure, l'analyse formule une série de recommandations pour i) l'élaboration de politiques et programmes nationaux propres à surmonter les défis en matière de jeunesse, d'emploi et de migration, ii) des interventions de coopération technique pour l'élaboration de politiques en matière d'emploi des jeunes, en matière sociale et en matière de migration, et iii) le partage des connaissances et la promotion.

Pour lire le rapport complet (en anglais) : <http://on.mdgfund.org/VLaTo4>